Association Culturelle de Larchant

Bulletin n° 34 - Septembre 2022

Le tableau de Simon Guillebault (1691)
La résurrection de la veuve de Naïm

In memoriam

Claude Besnard

Claude, avec ton départ, l'association culturelle perd non seulement un ami fidèle, aimable et malicieux, mais aussi un membre actif toujours prêt à mettre à notre service tous ses talents et toute son ingéniosité. Tu as retrouvé, redressé, réinstallé les croix de chemins, un travail fantastique que tu as mené vaillamment, tu as restauré la grille du 18e siècle qui fermait autrefois le chœur et tu l'as installée dans l'église, tu as redonné vie à une croix qui trône maintenant dans l'église, tu as confectionné la grille qui ferme l'espace près du petit clocher, pour ne parler que des travaux les plus importants. Tu as aussi installé dans notre local cet établi des outils anciens qui est admiré par tous, et accompli de nombreux travaux pour l'association culturelle. Sois assuré que nous ne t'oublierons pas et que nos promenades dans la forêt ainsi que les visites de l'église seront des occasions constantes de penser à toi.

Solange Besnard

Chère Solange, tu nous as quittés peu après ton mari Claude. Tous les deux vous avez été deux membres actifs de notre association pendant des années. Vous rejoignez ainsi le cortège de nos amis disparus qui nous ont accompagnés sur notre parcours associatif, avant que la maladie vous éloigne de nous. Tu nous avais fait partager ta passion pour le chant grégorien et ta connaissance de la vie religieuse des pèlerinages, en nous apportant de nombreux documents anciens pour nos archives. Tu nous avais accordé ton aide amicale pour les concerts, en nous faisant connaître tes contacts musicaux de grande qualité.
Tu fais partie de l'histoire de notre association et nous ne t'oublierons pas.

Sommaire du n°34

- Activités de l'association Page 3
- Les pérégrinations du tableau de Guillebault Page 7
- Un abbé irascible et une querelle entre érudits Page 11
- La gestion du temporel de la paroisse de Larchant ... Page 14
- La Pierre du Marais de Sceaux-du-Gâtinais Page 18
- Une représentation d'un sexe de femme dans un abri préhistorique... Page 22

ÉDITORIAL

Après une année particulièrement difficile en 2020, l'année 2021 a permis une reprise partielle des activités, malgré tout limitées par les mesures sanitaires et la multiplication des cas de covid due au nouveau variant. Mais, le retour des artistes, les possibilités de rencontres, ont redonné un élan dynamique, un désir de faire à nouveau des projets.

Nous avons eu le temps de tenter de mener à leur terme des réalisations toujours en attente d'autorisations administratives. Nous essayons de satisfaire le goût du public pour les techniques nouvelles ; c'est ainsi que, bientôt, chacun pourra parcourir le village et en découvrir l'histoire grâce à l'installation de QR codes en différents points.

Nous nous attachons aussi à finaliser de nouveaux itinéraires de promenade. Un nouvel accès à la Fontaine Saint-Mathurin a été ouvert. Quant au tour panoramique du village, le parcours empruntant des propriétés privées sera propriété communale.

En octobre, les « *Rencontres en Pays de Nemours* » sur le thème de la folie à travers les arts, ont réuni notre association et Philozarts, avec une exposition que nous avons réalisée, en complément à la très belle représentation des tentations de saint Antoine de Claude Manesse.

Nous continuons bien sûr à suivre les travaux nécessaires à l'entretien de l'église. La nouvelle tranche de restauration est en place. La priorité sera accordée au petit beffroi du 18e, aux vitraux du transept nord, ainsi qu'à la salle du trésor. Les demandes de subventions sont en cours, et l'association pourra aider la commune grâce aux dons qu'elle reçoit, en particulier de la part de Sibelco.

Nous remercions la mairie et le département pour l'aide accordée, et nous remercions nos adhérents pour leur soutien, indispensable à notre énergie.

Martine Dal'Secco
associationculturellelarchant@gmail.com

Activités de l'année 2021

Samedi 12 mars. Assemblée générale

L'année dernière, notre AG s'était tenue par correspondance. La situation étant devenue « normale », nous nous sommes réunis salle de la Sablonnière, pour présenter le rapport moral, nos activités de l'année écoulée et le bilan financier.
Après l'assemblée, une conférence sur le frelon asiatique a été présentée, avant le pot traditionnel de l'amitié

Dimanche 30 mai. Concert dans l'église

Ce concert réunissait deux solistes de renom : Nicole Tamestit sur violon italien de 1711 et Pierre Bouyer, sur une copie d'un piano forte viennois de 1780. L'ensemble nous a interprété des sonates de Mozart, Beethoven, un concerto de Viotti et Les sept paroles du Christ de Haydn.

Août. Restauration du lavoir

La décision a été prise, avec la mairie, de restaurer l'ancien lavoir de la commune, situé route de la Dame Jouanne. Le dossier a été élaboré le 28 juillet. Un premier nettoyage a été effectué, avant la visite sur place de l'architecte des Bâtiments de France et de la technicienne du PNR le 21 août.

Samedi 18 septembre. Journées du Patrimoine

Nous avons à nouveau proposé le circuit à vélo. En plus de nos activités habituelles lors de ces journées (visite d'église et du village), nous avions prévu une visite des carrières de Larchant, grâce à l'amabilité du personnel de la Sibelco. La journée s'est terminée par un récital de piano. ***En septembre, le bulletin annuel n° 33 de l'association a été réalisé et distribué à nos adhérents.***

Vendredi 17 décembre. Scrapbooking avec les enfants de l'école

L'après-midi, nous avons fait appel à un professeur de scrapbooking, pour que les enfants puissent réaliser une carte de fêtes et une boîte, puis ils ont écouté un conte de Noël, avant de se voir proposer un sac avec quelques friandises.

Du 30 octobre au 14 novembre. Rencontres en Pays de Nemours sur le thème de la Folie

Cette exposition, présentait l'immense fresque de la Tentation de saint Antoine du peintre Claude Manesse, des panneaux didactiques sur l'histoire de la Folie au travers les âges et plusieurs concerts et conférences. Michel Lepage a présenté 16 panneaux sur la Folie à travers les siècles...

Pierre Bouyer et Nicole Tamestit

Le lavoir restauré, avec le soutien financier du PNR

2, 3 et 4 juillet 2021

Festival « Emmenez-moi ...» du Département 77

Vendredi 2 juillet.
Concert « Nuit d'Orient »
Trois jeunes talents Pauline Leroy, mezzo-soprane, Alejandro Gabor, baryton, et Jeyran Ghiaee, pianiste, nous ont transportés dans l'Orient des siècles passés en empruntant la musique de Saint Saëns, de Ravel, de Massenet et de Schumann. Une façon originale et ensorcelante de nous retrouver au pays des Mille et une nuits.

Samedi 3 juillet.
Parcours géologique, historique et naturaliste
La balade nous a menés à travers la forêt, puis le long du « Grand fossé », qui avait été creusé pour tenter de vider le marais en menant les eaux jusqu'au Loing. Nous avons découvert également le « gouffre » qui était l'exutoire naturel du marais. Nous en avons profité pour chercher également les bornes qui limitaient la seigneurie de Larchant.

Samedi 3 juillet.
Enquête autour et dans l'église
Des comédiens nous ont aidés à résoudre le mystère de « L'imagier entêté », proposé par La compagnie « Petites mains », qui avait élaboré cette enquête et qui nous donnait les éléments pour la résoudre. Comme de vrais enquêteurs, nous nous sommes plongés dans le passé, pour retrouver l'objet mystère.

Samedi 3 juillet.
Découverte des abris ornés
Cette promenade, d'un abri orné à l'autre, nous a permis de repérer les gravures, de tenter de les dater et, pour les plus récentes, de découvrir des éléments de la vie de nos ancêtres. Ce fut source d'interrogations et d'émotions.

Samedi 3 juillet. Randolune
Les spectateurs ont pu apprécier des spectacles en plein air, depuis la place des Tilleuls jusque dans la forêt, avec l'association Füt Füt. Nous avons été sous le charme des comédiens, des musiciens. Des clowns nous ont guidés en nous distrayant d'un point à un autre.

Dimanche 4 juillet. Circuit à vélo « Le Tour de la châsse »
Les participants ont suivi ce circuit de procession de la châsse, dans les villages autour de Larchant. Des arrêts étaient prévus, avec, à chaque étape, un questionnaire à remplir qui nécessitait observations et réflexion.

Scrapbooking avec les enfants

Balade géologique

La compagnie "Petites mains"

Randolune

Randolune

Exposition de 16 panneaux sur la Folie à travers les siècles

Concert Nuit d'Orient

Visite des carrières : présentation du site

Concert de Michel Vautier

Un groupe au départ du circuit découverte en vélo

Randolune : assouplissements avec professeur Choron et Suzie

Circuit découverte des gravures rupestres

Randolune 2022

La toile de Claude Manesse lors de l'exposition "La Folie dans les Arts"

Détail de la toile de Claude Manesse

Intervention de Claude Maumené sur le mal des Ardents et l'ergotisme

Concert Musique à portée

Visite des carrières, journées du Patrimoine (septembre)

Association Culturelle de Larchant			
Bilan financier 2020 (Euros)			
Compte fonctionnement - DÉPENSES		**Compte fonctionnement - RECETTES**	
Assurances	540	Cotisations	1595
Réceptions	35	Dons	187
Frais postaux	153	Total cotisations, dons	1782
Fournitures bureau	33	Subventions	
Achat matériel	20	Mairie de Larchant	2 000
Frais financiers	50	Intérêts bancaires	6
Cartes adhérents	259		
Bulletin annuel	761		
Internet	120		
Concerts, prestations	51		
Total dépenses	**2 022**	**Total recettes**	**3 787**
Compte fonctionnement – Disponible au 31-12-2020 (Euros)			**25 645**
Compte Eglise - DÉPENSES		**Compte Eglise - RECETTES**	
Travaux toiture église	8 225	Don Sibelco	7 622
		Intérêts bancaires	397
Total dépenses	**8 225**	**Total recettes**	**8 019**
Compte Eglise – Disponible au 31-12-2020 (Euros)			**88 919**

Bilan financier 2021 (Euros)			
Compte fonctionnement - DÉPENSES		**Compte fonctionnement - RECETTES**	
Dépenses gestion		Ressources propres	
Assurances	564	Cotisations	2 555
Frais postaux	307	Activités	404
Fournitures bureau	647	Intérêts	30
Dons, Abt, frais financiers	152	Total ressources propres	2 990
Total frais de gestion	1 670	Subventions	
Dépenses Activités		Département	10 000
Site internet	671	Commune	2 000
Festival Patrimoine	8 308	Total subventions	12 000
Concert	500		
Journée créative	249		
Exposition	452		
Bulletin annuel	819		
Total activités	10 999		
Total dépenses	**12 669**	**Total recettes**	**14 989**
Compte fonctionnement – Disponible au 31-12-2021 (Euros)			**28 015**
Compte Eglise - DÉPENSES		**Compte Eglise - RECETTES**	
		Don Sibelco	7 622
		Intérêts bancaires	348
Compte Eglise – Disponible au 31-12-2021			**97 039**

Les pérégrinations du tableau de Guillebault

Tout le monde connaît le grand tableau de Guillebault, exposé au fond de la nef couverte de l'église de Larchant. C'est une toile de 4,5 m de haut sur 3,75 m de large. Jusqu'aux années 1980, ce tableau se trouvait au centre d'un retable monumental, offert par le chapitre à l'église de Larchant en 1736. Ce retable était celui du maître-autel du chœur, avant d'être transporté à cet emplacement au XIXe siècle. Cela est confirmé par les inscriptions qui ont été relevées sur le mur derrière le tableau : *« Entablement posé ici en 1876 par Hyppolite, maçon à Larchant et Eugène Rifflet, menuisier à la Chapelle la Reine »* et *« Adrien Mireux de la Chapelle la Reine et Houry Paul de Nemours ont fait cet autel le 27 et 28 novembre 1885 »*.
Nous avions consacré un article du bulletin de l'association en décembre 2011, en remarquant que l'auteur, Simon Guillebault (1636-1708) avait son nom parfois écrit *« Guillebaud »* ou *« Guilebault »*, qui est d'ailleurs sa signature sur le tableau en question. Dans les Cahiers d'Histoire de l'Art, n° 6 de 2008, David Brouzet consacre un article à Simon Guillebault, dans lequel il revient sur l'histoire du tableau et sa description. Le tableau est considéré dans un état pitoyable à la fin du 19e siècle (Dr Lachaise dans l'Abeille de Fontainebleau de janvier 1870). Le maire de Larchant de cette époque avait vainement tenté de recueillir des fonds pour le restaurer mais, devant la difficulté, il avait essayé de vendre le tableau, d'abord auprès de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, le 25 octobre 1867, puis l'année suivante, auprès du musée du Mans.

Au cours du 20e siècle, plusieurs restaurations eurent lieu. Le 5 décembre 1954, le Conseil municipal inscrit 50 000 F au budget primitif de l'année 1955 pour cela. Le tableau n'est pas oublié, puisqu'il quitte Larchant en mai 1988, pour être exposé au musée du Luxembourg du 10 septembre au 30 octobre 1988. A cette occasion, une restauration rapide fut effectuée. Pierre-Marie Auzas en fait une brève description lors de cet évènement (Auzas, 1988). Mais cette restauration, pourtant d'ampleur, aurait été effectuée sans un séchage approprié, de telle sorte que, au retour dans l'église, le tableau montra des signes de moisissures. La décision fut prise, le 28 juin 2011, de restaurer convenablement le tableau.

Mais il reste beaucoup à savoir sur ce tableau, classé parmi les monuments historiques le 29 décembre 1906. Destiné au maître-autel de Larchant, le tableau aurait été agrandi à cet effet. Il existerait, dans l'église de la Trinité de Vendôme (Loir-et-Cher), un tableau de modestes dimensions (100 x 80 cm, environ) une copie qui pourrait être le *« modello »* du peintre (Auzas, 1988).

Il faut signaler également que les chanoines avaient déjà envoyé à Larchant un grand tableau destiné au maître-autel : *« L'ascension du Seigneur »*, le 2 juin 1677. Ce tableau a disparu et le tableau de Guillebault était sans doute destiné à le remplacer.

Mais le mystère essentiel résulte de l'imprécision des dates quant au transfert du tableau à Larchant et des contradictions entre les textes. Le premier historien de Larchant, Emile Bellier de la Chavignerie mentionne (page 117) l'essentiel des renseignements, avec la date de 1691 (don par les orfèvres du tableau à Notre-Dame) et la date de 1736 comme étant la date à laquelle les chanoines ont décidé de donner ce tableau à l'église de Larchant. Il signale que la B.N. possède *« une explication du tableau présenté à la sainte Vierge par MM. Les marchands orfèvres de Paris le 1er jour de mai 1691 »*. C'est Louis Trouet, curé de Larchant au début du 20e siècle, qui introduit la version *« classique »* dans son ouvrage de 1901 sur l'église de Larchant (pages 48 et 49). Il ajoute au récit, une troisième date, 1739 : *« Le 23 avril 1736, les chanoines offrirent un tableau de Guillebault, représentant la Résurrection du fils de la veuve de Naïm, pour être placé au retable du maître autel. Il ne fut envoyé qu'en 1739 après une restauration qui coûta 30 livres »* (Registre capitulaire 109, pp. 369 et 493).

Marc Verdier, dans son livre, reproduit les propos de Trouet : *« (Le tableau) date de 1691. Il fut offert en 1736 à l'église de Larchant par le chapitre pour être mis au maître-autel et envoyé à Larchant en 1739, après avoir été restauré. Entre 1691 et 1737, il se trouvait à Notre-Dame de Paris »* (page 93).

L'ancien retable sous le tableau de Guillebault

2022, le tableau de Guillebault, exposé au fond de la nef couverte de l'église de Larchant (hauteur : 4,5 m - largeur : 3,75 m)

Mais, pris d'un doute ultérieur devant l'absence de confirmation de l'arrivée du tableau à Larchant, Marc Verdier s'est mis en quête de trouver les références qui confirmeraient les dates. Il remarque que le jour d'arrivée du tableau à Larchant n'est pas précisé, ce qui ne serait pas forcément bizarre, puisque les chanoines avaient décidé, en 1736, de donner le tableau à Larchant. Marc Verdier remarque que, pour les dates de 1736 et 1739, les registres ont disparu depuis longtemp mais il reste les minutes. Les références du chanoine Sarasin, qui a relevé toutes les dates où Larchant est mentionné dans les registres capitulaires, se réfèrent aux registres disparus et non aux minutes. Donc Trouet a forcément utilisé Sarasin, comme tous les historiens de Larchant, sans avoir pu vérifier sur les registres originaux.

Effectivement, dans Sarazin, au chapitre « *Altare magnus* », on retrouve les deux délibérations déjà signalées : le 23 avril 1736 : « *Messieurs ont accordé aux curé et paroissiens de Larchant un grand tableau pour être mis au maître autel du dit lieu. Lequel tableau sera choisi parmi ceux des chapelles de la nef* » et le 8 juillet 1736, concernant la réparation du tableau. Marc Verdier constate que la date de 1739 n'est absolument pas citée par Sarasin : sur le registre LL 332, rien n'est mentionné à cette date de 1739. Rien non plus à des dates postérieures. L'examen des minutes des années 1736 et 1739 (LL 232[17] et LL 232[19]) se révèlent aussi négatives. Marc Verdier retrouve les deux délibérations de 1736, mais rien concernant 1739. La conclusion est que Trouet s'est sans doute emmêlé dans ses notes.

Pour progresser dans sa recherche, Marc Verdier entre en relation épistolaire avec Pierre Marie Auzas (1914-1992), inspecteur général honoraire des monuments historiques. Celui-ci confirme la présence du tableau à Notre-Dame de Paris au cours du 18e siècle. Il cite Charpentier (1767), Hutaut et Magny (1779), qui signalent le tableau dans la chapelle Saint-Antoine, quatrième de la nef côté sud. Thiéry (1787) signale le tableau dans la chapelle Saint-Thomas de Cantorbéry, cinquième de la nef du côté sud. Par ailleurs, Auzas signale que la toile de Guillebault était encore à Notre-Dame à la Révolution et qu'elle fut transférée au musée des Petits-Augustins sous le n° 1174.

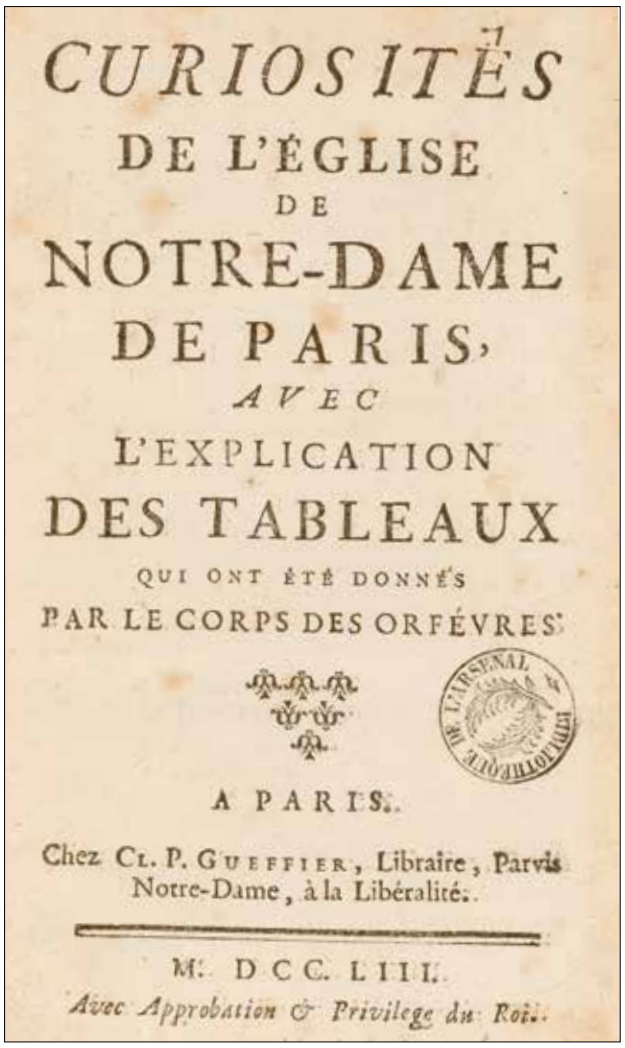

CURIOSITÉS
DE L'ÉGLISE
DE
NOTRE-DAME
DE PARIS,
AVEC
L'EXPLICATION
DES TABLEAUX
QUI ONT ÉTÉ DONNÉS
PAR LE CORPS DES ORFÉVRES.

A PARIS.

Chez Cl. P. Gueffier, Libraire, Parvis Notre-Dame, à la Libéralité.

M. DCC. LIII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Nous avons pu consulter l'ouvrage de Gueffier de 1753 (disponible sur Gallica). Il décrit soigneusement toutes les chapelles de Notre-Dame. Dans la nef, parmi les chapelles de l'église, à droite de la nef, en entrant dans l'église, au n° 6, il est écrit : « *La chapelle Saint-Antoine. Le tableau de l'autel représente saint Michel à genoux devant la sainte Vierge, par Philippe Champagne. Le grand tableau vis-à-vis, la résurrection de la Veuve de Naïm par Notre Seigneur, par Guillebaut* » (page 52). Le n° 7 est la chapelle Saint-Thomas de Canterbéry, ce qui pourrait expliquer l'erreur faite dans les citations.

Il nous semble indéniable que le tableau de Guillebault ait été présent à Notre-Dame au cours du 18e siècle. Il est probable (mais les références exactes restent à trouver) qu'il ait été protégé lors de la Révolution (au musée des Augustins ?). Mais nous n'avons pas la réponse quant à l'arrivée du tableau de Guillebault à Larchant au cours du 19e siècle, son retour éventuel sur Paris et, enfin, à quelle date le tableau a regagné Larchant. Il faudrait d'ailleurs se préoccuper aussi du retable monumental, destiné à encadrer le tableau. Les deux sont certainement liés, car Sarasin donne la date de la donation de 1736 sous la rubrique « *Maître-Autel* ».

Le tableau de Guillebaut est cité l'ouvrage anonyme "Curiosités de l'Eglise de Notre-Dame de Paris", avec l'explication des tableaux qui ont été données par le corps des orfèvres. Edité en 1753

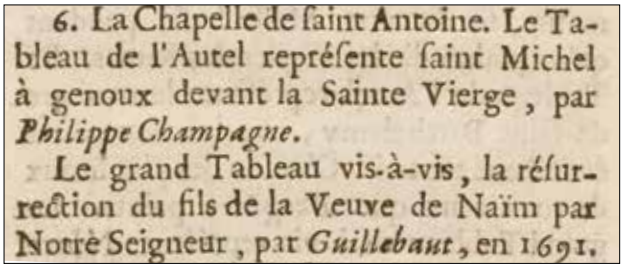

6. La Chapelle de ſaint Antoine. Le Tableau de l'Autel repréſente ſaint Michel à genoux devant la Sainte Vierge, par *Philippe Champagne.*

Le grand Tableau vis-à-vis, la réſurrection du fils de la Veuve de Naïm par Notre Seigneur, par *Guillebaut*, en 1691.

On ne comprend pas très bien pourquoi ce tableau serait arrivé si tardivement à Larchant, après même le départ du chapitre, alors que celui-ci avait clairement annoncé en 1736 ,son intention de le donner. Peut-être l'église n'était-elle pas en état de le recevoir. Mais il convient de s'interroger si l'église de Larchant était en état de recevoir le tableau. Il est de fait que la seconde moitié du 18e siècle est une période agitée, prérévolutionnaire, et que les travaux sur l'église sont incessants, comme indiqué par le chanoine Sarasin : 15 janvier 1748, 19 janvier 1750, 19 avril, 2 août et 20 août 1751, 18 juillet 1753, 7 janvier 1755, dénuement de l'église en 1760, 4 octobre 1771, l'incendie du 12 septembre au 2 octobre 1778 et la reconstruction des maisons avec les pierres des fortifications. Il faut y ajouter les fluctuations climatiques qui mettent à mal les récoltes, et le déclin du pèlerinage à cette époque.

Les may de Notre-Dame de Paris

La cathédrale hébergeait de nombreuses corporations dont celle des orfèvres. A partir de 1549, ceux-ci vont offrir, le 1er jour de mai, une offrande à la Vierge. Ce fut d'abord un arbre, puis un autel portatif fait de feuillages. De 1630 à 1707, les « *may* » sont des tableaux de grandes dimensions, exposés dans les chapelles latérales.
Certains furent plus tard offerts à des églises, les autres furent dispersés à la Révolution, certains ont aujourd'hui retrouvé leur place, d'autres sont dans des musées ou d'autres églises.
Celui de l'église Saint-Mathurin est le 56e may. Il a été exécuté par Simon Guillebault en 1690 et offert en 1691. Il devait être placé dans une des chapelles de la nef de Notre-Dame. Il représente un des miracles accomplis par Jésus : la résurrection du fils de la veuve de Naïm. Alors qu'il se rendait à Naïm accompagné par ses disciples et d'une grande foule, le Christ rencontre le cortège d'un mort, fils unique d'une veuve. Pris de compassion, il dit au jeune homme de se lever et celui-ci ressuscite.

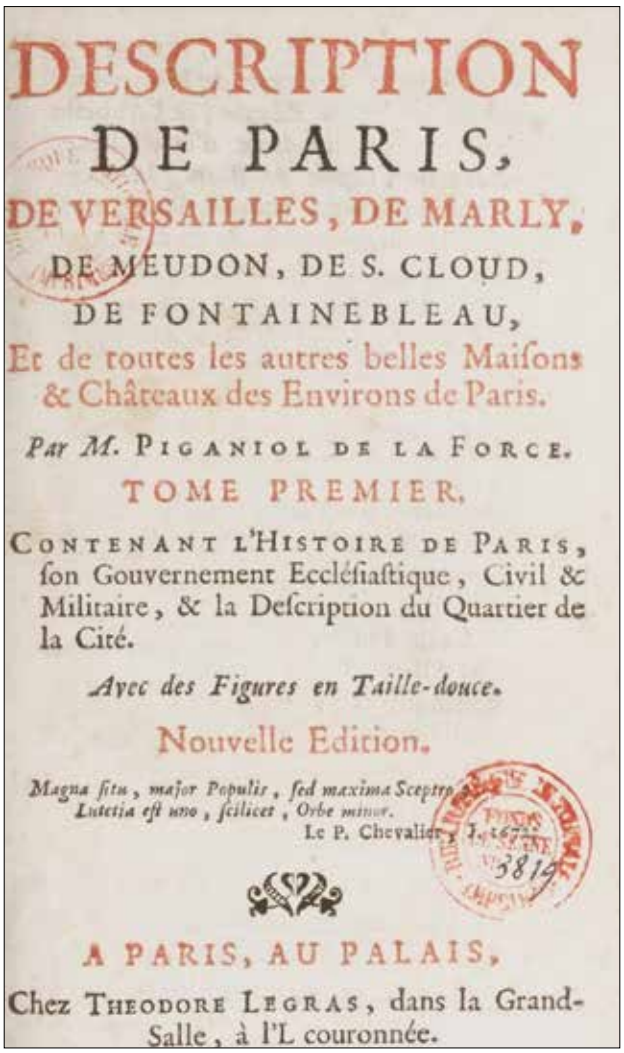

DESCRIPTION
DE PARIS,
DE VERSAILLES, DE MARLY,
DE MEUDON, DE S. CLOUD,
DE FONTAINEBLEAU,
Et de toutes les autres belles Maisons & Châteaux des Environs de Paris.

Par M. PIGANIOL DE LA FORCE.

TOME PREMIER.

CONTENANT L'HISTOIRE DE PARIS, son Gouvernement Ecclésiastique, Civil & Militaire, & la Description du Quartier de la Cité.

Avec des Figures en Taille-douce.

Nouvelle Edition.

Magna situ, major Populis, sed maxima Sceptro
Lutetia est uno, scilicet, Orbe minor.
Le P. Chevalier, 1.1672.

A PARIS, AU PALAIS,
Chez THEODORE LEGRAS, dans la Grand-Salle, à l'L couronnée.

La première mention du tableau que nous avons relevée à Larchant date du 21 mai 1863. En 1870, le retable de style corinthien, datant de la fin du 17e-début du 18e, posé sur un autel en pierre dans le chœur, est jugé vétuste et démonté. Il comprenait en son centre le tableau donné par le chapitre en 1736. La partie haute est placée au fond de la nef. Il est prévu que la partie basse sera déposée dans la sacristie, que les pierres de l'autel seront vendues et que le tableau sera mis de côté pour être restauré. Plus de précisions sur la venue du tableau de Guillebault à Larchant au cours du 19e siècle pourraient être recherchées dans les comptes de la fabrique (s'ils se trouvent aux archives de Seine-et-Marne ?). Nous ne possédons à Larchant que les comptes de la fabrique sur les travaux de l'église, de 1896 à 1933.

Michel Lepage

Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de Saint-Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maisons & châteaux des environs de Paris
Ouvrage de Piganiol de La Force, 1762.

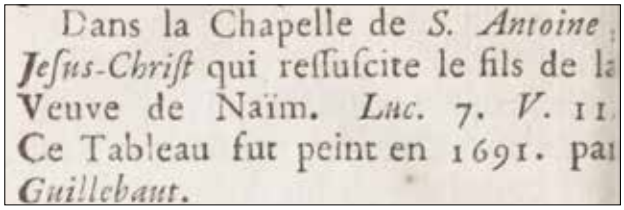

Dans la Chapelle de *S. Antoine*, *Jesus-Christ* qui ressuscite le fils de la Veuve de Naïm. *Luc.* 7. *V.* 11. Ce Tableau fut peint en 1691. par *Guillebaut.*

Bibliographie

- Auzas P.M. Catalogue de l'expo « Trésors sacrés, trésors cachés. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne ». Paris, Musée du Luxembourg, 10 septembre-30 octobre 1988, n° 48, p. 134.
- Auzas P.M. Lettre manuscrite du 18 juillet 1986 en réponse à une lettre de Marc Verdier du 23 juin 1886 et réponse de Marc Verdier en date du 31 juin 1987.
- Bellier de la Chavignerie E. Chroniques de saint Mathurin de Larchant en Gastinois. Pithiviers. 1863, pp. 47-48.
- Brouzet D. Simon Guillebault, le Mans vers 1636- Le Mans 1708, peintre méconnu du 17e siècle. Les Cahiers de l'Histoire de l'Art, n°6, pp 44-55
- Charpentier C. Dictionnaire historique et chronologique de l'église métropolitaine de Paris. Paris, 1767, p.48. (gravure du Tableau par N. Tardieu)
- Coignard J.B. Liste des tableaux et des ouvrages de sculpture exposés dans la grande galerie du Louvre, par messieurs les peintres & sculpteurs de l'Académie Royale, en la présente année 1699. 1699, p. 22
- Gueffier Cl. P. Curiosités de l'église Notre-Dame de Paris, avec l'explication des tableaux qui ont été donnés par le corps des orfèvres. Paris, 1753, pp. 145-146
- Hurtaut P.T. et Magny L. de. Dictionnaire historique de la ville de Paris et environs. Paris, 1779, t.III, p. 622.
- Le Comte F. Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure. 1699-1700. T.1, p. 98
- Lenoir A. Musée des monuments français (ancienne chapelle du couvent des Petits-Augustins. 1795 (signale la toile au musée des Petits-Augustins durant la Révolution (sous le numéro 1774 (cité par Auzas, 1988). Lenoir A. Musée impérial des Monuments français. 1810
- Nottet A. (sous la direction de). Les Mays de Notre-Dame de Paris. Arras, 1999, p. 15
- Piganiol de La Force. Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de Saint-Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maisons & châteaux des environs de Paris. T 1. 1762, p. 388
- Sarasin Cl. (chanoine). Extraits des Registres de délibérations du chapitre de Notre-Dame concernant Larchant. BnF, LL 332.
- Thiery M. Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris. Paris, 1787, t.II, pp. 108-109 (le tableau est dit de Jouvenet).
- Trouet L. L'église de Larchant. Nemours, 1901, pp. 48-49 et 47-48
- Verdier M. L'église Saint-Mathurin de Larchant. Amis des Monuments et sites de Seine-et-Marne. 142 p., 1969, pp. 95-96.
- Foucart-Walter E. 1982, p. 75

Un abbé irascible et une querelle entre érudits

L'abbé Louis Trouet, qui s'occupa de la paroisse de Larchant de 1897 à 1910, était d'un caractère entier et polémique, qui supportait difficilement la contradiction. Dans son livre sur la Communauté sacerdotale du chanoine Mangou, Mme Verger fait allusion à plusieurs confrontations du curé avec ses paroissiens.

Mais Louis Trouet était aussi historien. Son livre sur l'église de Larchant, publié en 1901, fait, aujourd'hui encore, autorité, malgré des erreurs inhérentes à cette recherche de l'histoire de Larchant et de son église, en quelque sorte pionnière, après le travail publié par Bellier de la Chavignerie, près de 40 ans plus tôt. Nous avons signalé l'une de ces erreurs dans les pérégrinations du tableau de Guillebault, où Trouet semble être le seul à donner la date de 1739 pour l'envoi du tableau à Larchant. Mais le travail de Trouet, dans sa description de l'église, apparaît supérieur à celui d'Eugène Thoison, publié quelques années plus tôt, notamment dans sa documentation, sa présentation et son illustration, selon l'avis de Marc Verdier. Il est vrai que, comme le signale Verdier, Eugène Thoison avait en projet de remanier ultérieurement sa brochure sur l'église, qu'il considérait comme une esquisse. Il n'eut pas l'occasion de le faire.

Il nous paraît intéressant de revenir sur cette polémique, entre les deux historiens de Larchant et de son église, car elle met en lumière cette opposition – toujours d'actualité – entre les autodidactes et les diplômés de la faculté, entre ceux qui bénéficient de l'appui de leurs pairs et ceux qui se sentent à l'écart de cette « *intelligentsia* ».

Tout commence lorsque Henri Stein, secrétaire de la Société archéologique du Gâtinais, publie, dans les Annales de la société, en 1901, une critique de l'ouvrage de Louis Trouet. Stein y rend un hommage au « *dépouillement consciencieux des registres de Notre-Dame de Paris* » par l'auteur. Mais ce compliment est tempéré par la suite : « *Mais l'auteur a-t-il apporté là des renseignements nouveaux ? Il n'eût pas été superflu de nous le dire : car enfin ce n'est pas la première fois que l'on nous parle de Larchant : la bibliographie de cette localité a quelques numéros, et M. Thoison, qui s'est constitué son historien, n'a pas attendu M. Trouet pour étudier et décrire cette église. Les plus vul-*

Carte de voeux de l'abbé Louis Trouet

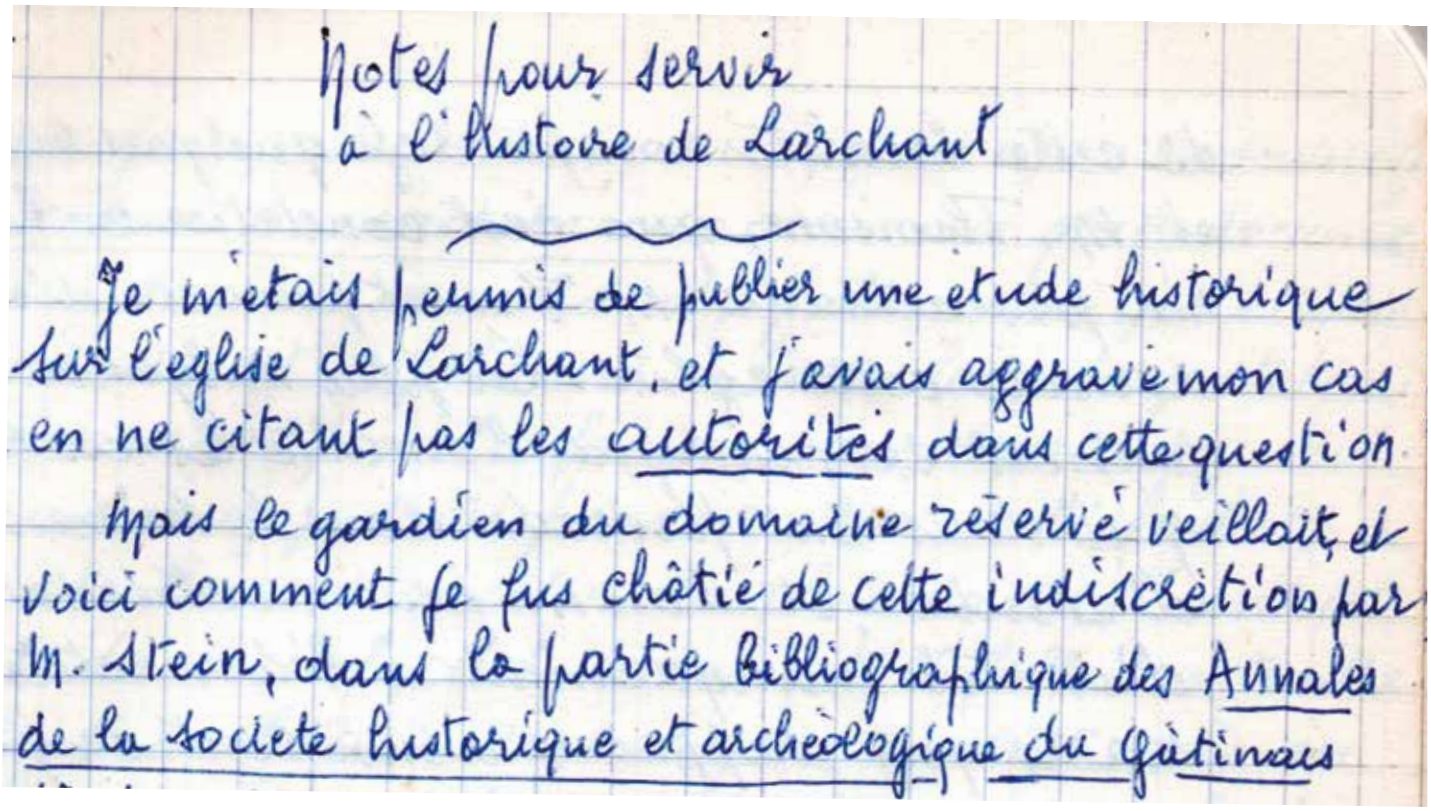

Notes pour servir
à l'histoire de Larchant

Je m'étais permis de publier une étude historique sur l'église de Larchant, et j'avais aggravé mon cas en ne citant pas les autorités dans cette question.

Mais le gardien du domaine réservé veillait, et voici comment je fus châtié de cette indiscrétion par M. Stein, dans la partie bibliographique des Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais

Manuscrit de l'abbé Louis Trouet

gaires convenances exigent que l'on cite les auteurs qui vous ont précédé dans le même champ d'études ».

La réponse de l'abbé Trouet ne se fait pas attendre. Il réplique par lettre du 16 mai 1901, qui commence par annoncer la suite *« Je vous remercie pour la réclame que vous voulez bien me faire, mais je tiens à protester contre deux insinuations malveillantes ».* Concernant la première question s'il avait fait preuve de nouveauté, il argumente : *« Il me semble que les nombreuses références chargeant le bas de mes pages devraient suffire et prouver que je n'ai rien avancé que d'après les sources ».* Quant à l'inconvenance qu'on lui reproche, de ne pas avoir cité Thoison, Trouet argumente maladroitement – et il a tort - que *« les auteurs auraient fort à faire de dresser la liste de ceux qui les ont précédés ».*

Mais, on sent bien que son refus de citation concerne particulièrement Thoison, et qu'il compte en faire une affaire *« ad hominem ».* Mais dans ce premier courrier, il ne cite pas Thoison,

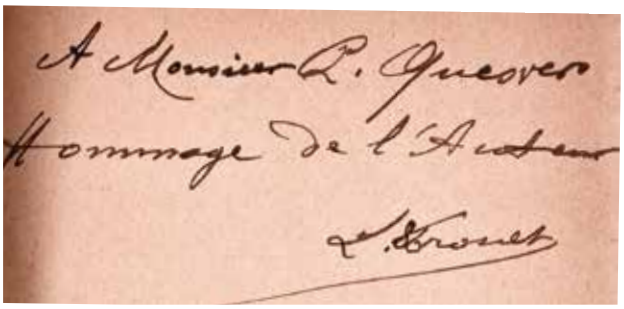

A Monsieur R. Gueover
Hommage de l'Auteur
L. Trouet

Dédicace de l'abbé Louis Trouet

sauf par ricochet, en écrivant : *« le mauvais service rendu à Bellier de la Chavignerie, par un de mes devanciers, qui ne s'était pas non plus « constitué l'historien de Larchant ».* Il est vrai que Thoison a utilisé les écrits de Bellier de la Chavignerie, tout en le « *snobant* » quelque peu.

Cette lettre était destinée à la publication. Mais Trouet a adressé parallèlement à Stein une missive – non publique - dans laquelle il explique *« les raisons pour lesquelles j'avais dû m'interdire toute allusion à l'œuvre de M. Thoison ».* Dans son commentaire en marge de sa lettre à Stein, Trouet explique clairement sa pensée : *« Je n'avais donc pas cité l'étude de M. Thoison sur « l'église de Larchant », pour l'épargner, en ne faisant pas ressortir les erreurs dont elle fourmille, et, de parti pris, je m'étais refusé la satisfaction de lui rendre ce qu'il avait fait à Bellier de la Chavignerie ».*

Stein décide de publier la lettre de Trouet, supposée non publique. Il est fâché : *« Libre à M. Trouet de persévérer dans l'erreur, libre à lui de se faire ou faire faire de la réclame... mais pour éviter à l'avenir ses réponses, nous nous contenterons désormais de signaler sans aucun commentaire les publications dont il sera l'auteur ».* Pour achever sa fin de non-recevoir, Stein ajoute, dans une note de bas de page, en citant Etienne Pasquier : *« Je hay mortellement l'homme qui transforme son emprunt en larcin ».*

C'en est trop pour Trouet, qui poursuit son argumentaire à destination de ses lecteurs, dans ses *« Notes pour servir à l'Histoire de Larchant. Réponse à M. Stein ».* Suivent 11 pages de démolition en règle de l'ouvrage d'Eugène Thoison sur

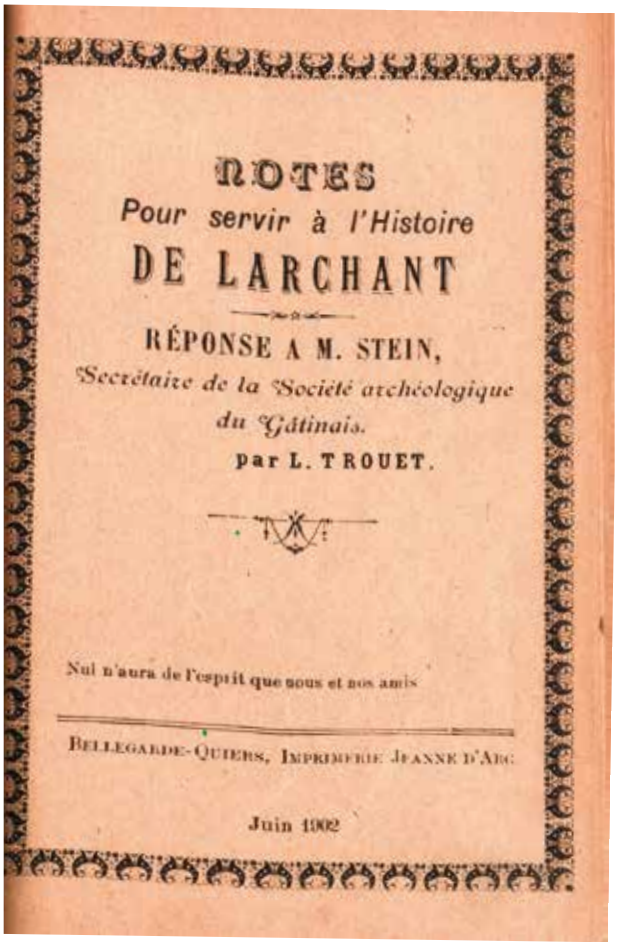

NOTES
Pour servir à l'Histoire
DE LARCHANT

RÉPONSE A M. STEIN,
Secrétaire de la Société archéologique du Gâtinais.
par L. TROUET.

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis

BELLEGARDE-QUIERS, IMPRIMERIE JEANNE D'ARC

Juin 1902

Couverture de l'édition de juin 1902 du livre de l'abbé Louis Trouet

l'église de Larchant. Tout y passe, de la longueur inexacte de l'église, la négation d'une flèche terminant la tour, sa confusion entre « *horloge* » et « *orgue* » (?), le nombre de cloches de la tour, la description inexacte de l'intérieur et de l'extérieur de l'église, la statuaire, l'interprétation du portail du Jugement Dernier, où Thoison prétend reconnaître saint Mathurin à genoux, au lieu de saint Jean, les voussures du portail, le trumeau... A cette occasion, Trouet glisse une allusion fielleuse à propos de ce trumeau et de la statue qui devait – peut-être – s'y trouver : « *Il (Thoison) devrait pourtant, mieux que personne, connaître la tête du Christ qui orna le trumeau au XIIIe siècle* ». Dans son ouvrage sur l'église, il écrit à propos de cette tête du Christ, qu'elle se trouve « *chez un particulier de Larchant* » (Thoison, en l'occurrence).

Dans sa rage, l'abbé Trouet trouve même à critiquer l'ouvrage majeur de Thoison sur saint Mathurin : « *Passons maintenant au chef d'œuvre du maître, son SAINT MATHURIN...* », ajoutant : « *Je n'en veux relever que les erreurs les plus marquantes* », c'est-dire quelques erreurs de dates. Son principal reproche, affirme-t-il dans son habit d'abbé, c'est de faire « *injure à notre saint, la négation du surnaturel* », de faire preuve d'un rationalisme « *établissant a priori la négation du miracle, comme une vérité acquise par la prétendue science moderne, et ce persiflage s'attaquant aux choses religieuses qu'il ignore...* ». La question des reliques énerve tout particulièrement l'abbé Trouet : « *Qu'il (Thoison) ne vienne plus jeter le doute sur l'authenticité des reliques et sur l'honnêteté de ceux qui nous les ont rapportées !* ».

Malgré ces propos, Louis Trouet n'avait pas abandonné l'espoir de participer à l'élite intellectuelle de l'époque, puisque l'exemplaire de « *L'église de Larchant* » que nous avons entre les mains (archives Verdier), porte la dédicace « *A Monsieur P. Quesvers. Hommage de l'Auteur. L. Trouet* ». Paul Quesvers avait participé, avec Henri Stein, à la publication des Pouillés des anciens diocèses français. On peut s'interroger si le livre a été bien envoyé à M. Quesvers. Peut-être Louis Trouet s'était-il rendu compte que son tempérament chamailleur l'avait entraîné trop loin.

Michel Lepage

Bibliographie

- L. Trouet. L'église de Larchant. 1901. Imprimerie nemourienne, Nemours. 118 p.
- L. Trouet. Notes pour servir à l'histoire de Larchant. Réponse à M. Stein, Secrétaire de la Société archéologique du Gâtinais. 1902. Bellegarde-Quiers, imp. Jeanne d'Arc, 23 p.
- H. Stein. Annales de la Société Historique et archéologique du Gâtinais. 1901, page 126.
- H. Stein. Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1901, p. 302-304.

La gestion du temporel par le chapitre de Notre-Dame

Relations avec la fabrique et les marguilliers

La gestion du temporel des églises est une question qui s'est posée très tôt dans l'administration des paroisses. C'est le pape saint Simplicius qui aurait, dans le dernier quart du Ve siècle, déterminé par décret comment les revenus des évêques devaient être partagés en quatre quarts : un pour eux-mêmes, un pour leur clergé, un pour les pauvres et le dernier pour l'entretien des églises de son diocèse.

L'augmentation du nombre de chrétiens et de paroisses rurales au cours des siècles suivants nécessita de laisser au prêtre de la paroisse une certaine autonomie dans la gestion du temporel de son église. L'autorité épiscopale n'intervient alors que pour ratifier la fondation de l'église, sa dédicace et l'acceptation du curé proposé. Tout en gardant, quand même, un œil sur les dépenses…

En 801, par un capitulaire, Charlemagne réglemente l'emploi des dîmes que collectait le clergé local : un tiers devait être affecté par le prêtre à l'entretien de l'église, un autre tiers pour les pauvres et les pèlerins, et le dernier tiers pour lui-même et ses auxiliaires. L'affaiblissement du pouvoir central, qui a suivi le règne de Charlemagne, a permis aux curés de reprendre, en partie, leur liberté d'action. Puis sous le régime féodal, les seigneurs laïques devinrent bientôt maîtres des églises et de leurs possessions, dîmes, offrandes et autres droits, sous prétexte d'une protection souvent illusoire. Ces excès provoquèrent une réaction autour de l'an mil, jusqu'à la réforme de Grégoire VII au XIe siècle. Pour Larchant, nous avons vu que le seigneur Lisiard Le Riche donnait en 941 ses possessions de Seaux-du-Gâtinais à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et que Renaud, son petit-fils, donnait Larchant et son église à son chapitre en 1005.

Pour Larchant, il fallut attendre la réunion de l'église Saint-Mathurin à la mense capitulaire de Notre-Dame de Paris pour que l'on précise la gestion temporelle des biens de l'église de Larchant. Mais cette opération mis près de cinquante ans avant de se réaliser pleinement. L'union est décidée en 1332, mais il faut attendre le 6 mars 1334 pour que, sur une nouvelle requête des chanoines, Guillaume V de Brosses, archevêque de Sens, accepte que la cure de Larchant soit unie à la mense capitulaire et ses revenus affectés à l'Office de la chambre (distribution de pain). Ceci ne fut finalement accompli qu'en 1356. Il fixe à 100 livres tournois les émoluments du vicaire amovible. À cette date, le chapitre désigne 3 chanoines et 2 marguilliers : Jean Chambellan, Foucher, Montecabilon, chanoines, Cenilliac, Jean Lemaître, marguilliers, pour prendre solennellement possession de l'église de Larchant et l'union de la cure à la mense capitulaire. Mais il fallut attendre encore près de trente ans pour que cela fût accompli : le 7 avril 1382, confirmation est faite de l'union réunissant les revenus de la cure de Larchant à l'office de la chambre, par la reine Clémence, sœur du roi Charles IV, après une résistance de 50 ans. Il n'en reste pas moins que l'on peut dater la première mention de la fabrique de Larchant vers le milieu du XIVe siècle.

Les fabriques, gérées en général par des laïcs, devaient décharger les curés d'une administration pour laquelle ils étaient souvent mal préparés, tout en leur enlevant une responsabilité parfois lourde. Mais, dans le cas de Larchant, les chanoines géraient jalouse-

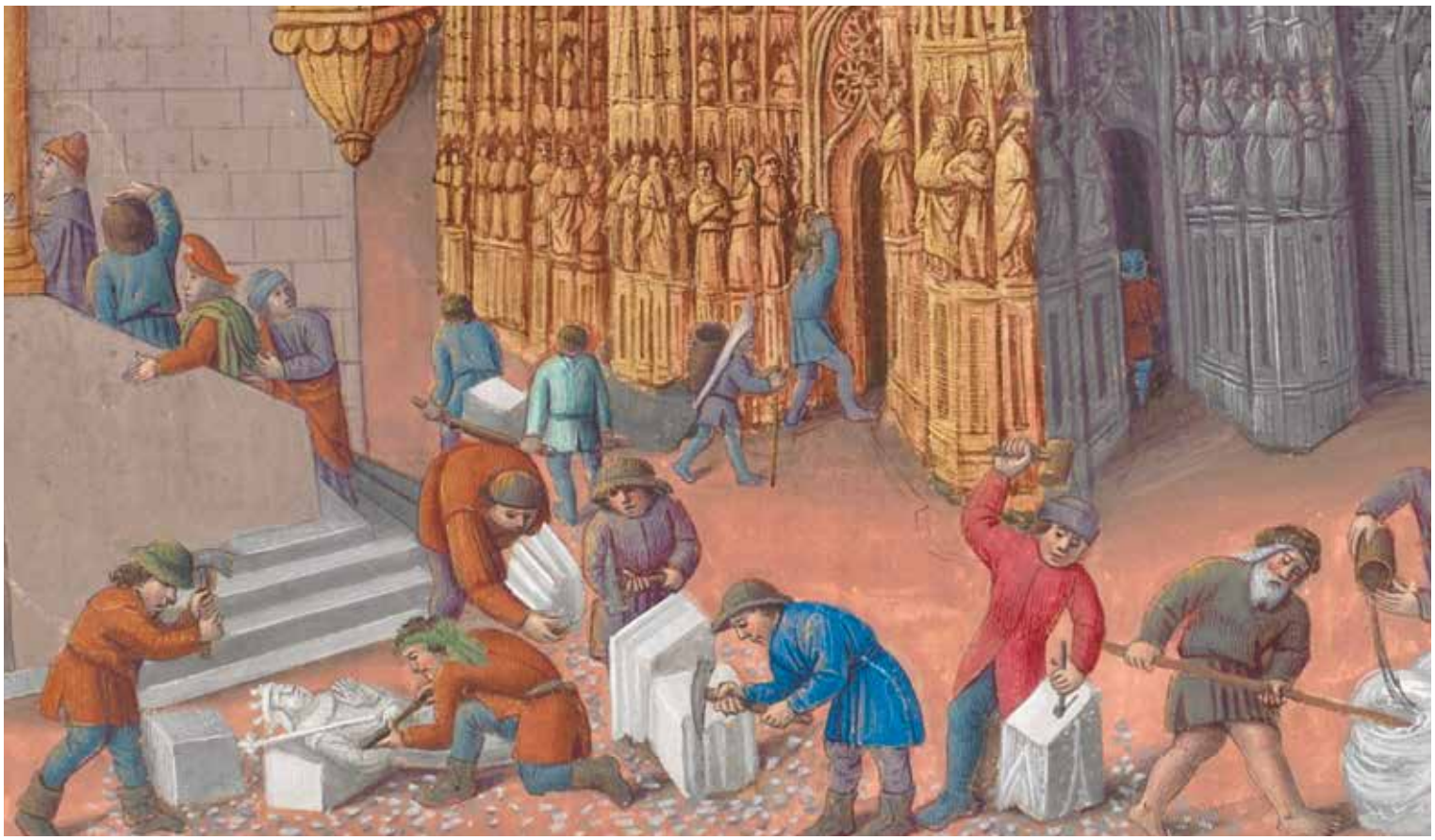

Un chantier médiéval au pied d'une grande église. Les outils des sculpteurs et tailleurs de pierre sont fidèlement représentés. Enluminure tirée de Flavius Iosephus, Antiquitates iudaicae, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 181 (XVe siècle)

ment leur propriété et, dès le début, leur autorité se fait sentir : en 1356, deux des leurs sont membres de la fabrique et les marguilliers sont désignés par eux. En décembre 1452, Louis I de Melun, archevêque de Sens, reconnaît au chapitre le droit d'établir un vicaire, d'établir et de destituer les marguilliers de l'église. Lors des élections, des incidents se déroulent, comme 1670.

En général, en Île-de-France, les ressources des fabriques des paroisses sont constituées de la recette des ventes de pain (ce qui restait du pain bénit après la grand'messe), des quêtes et des produits des troncs, des rentes, provenant de legs (à Larchant, la fabrique possédait des rentes sur plusieurs maisons du village), la recette des louages et revenus (location des terres appartenant à la fabrique, location des bancs et chaises de l'église...). Enfin, des « *deniers extraordinaires* » pouvaient s'ajouter, comme la découverte d'un trésor dans l'église, par exemple. La question se pose si les marguilliers avaient aussi accès au casuel de l'église (offrandes faites à l'occasion des baptêmes, mariages et sépultures). À Larchant, cela semble être le cas, encadré par la loi. En juin 1462, un accord est passé, en présence de deux notaires au Châtelet, avec les paroissiens pour les offrandes et déterminer ce qui revient au chapitre et à la fabrique. En 1464, Les chanoines accordent à la fabrique le quart des offrandes et chaque fois que ces offrandes s'élèvent pour l'année à 100 livres, ils doivent fournir 50 livres pour le luminaire. En 1504, le chapitre accorde le quart des offrandes aux marguilliers pour la reconstruction de l'hôtel-Dieu.

Quant aux dépenses de la fabrique, elles consistent d'abord en « *mises ordinaires* », qui sont les dépenses annuelles courantes : sommes versées au curé ou au vicaire, somme payée au maître d'école, sommes payées aux fournisseurs, cire des cierges, huile de la lampe, vin pour la communion... Entraient aussi dans ces dépenses courantes, les frais de procession. Ensuite, il y avait les « *mises extraordinaires* », souvent les dépenses les plus importantes : réparations du cimetière, de l'église, du presbytère, entretien de l'école, qui appartenait souvent à la fabrique. À Larchant, certaines dépenses

étonnent : en avril 1417, Isabeau de Bavière fait payer à la fabrique pour les neuvaines.
La fabrique de saint Mathurin pouvait prendre certaines décisions concernant le culte du saint. En octobre 1453, la fabrique décide la fabrication d'un nouveau reliquaire en argent pour le bras de saint Mathurin. Elle décide aussi de faire peindre un tableau de bois destiné au maître-autel et de vendre l'ancien reliquaire. Mais la plus grosse opération réalisée est la vente des terres de Villecerf, pour subvenir aux réparations de l'église. Ce fief avait été acheté en avril 1468, par les marguilliers et administrateurs de la fabrique de Larchant, à Guillaume, vicomte de Corbeil, seigneur de Villepreux, de la terre et seigneurie de Villecerf (canton de Moret), au prix de 80 écus d'or (à 22 sols l'écu). En juin 1571, autorisation est donnée aux marguilliers d'aliéner des propriétés de la fabrique pour trouver des ressources et en janvier 1573, ils ont la permission de vendre la terre de Villecerf, qui leur appartenait. Les marguilliers Etienne Gautier et Bonaventure Canto adjugent par devant Me Bertrand Demartin, chambrier de ND de Paris, la seigneurie de Villecerf à Claude Pinart, conseiller au grand conseil et secrétaire d'état, pour 5 375 livres (1790 écus). Mais ils sont condamnés par la prévôté de Larchant à payer à Jean Lebille, sergent royal à Nemours et fermier de Villecerf, la somme de 240 livres pour la privation de la jouissance de la seigneurie de Villecerf.

La fabrique est l'établissement qui représente les intérêts temporels d'une église publique, qui peut acquérir, aliéner, administrer les biens.

Toute paroisse est dotée d'un conseil de fabrique, qui gère tous les biens et revenus de la paroisse. Le nom viendrait probablement du pape saint Simplicius (468-483) qui engage les évêques à réserver un quart de leurs revenus pour l'entretien des églises (ecclesiaticis fabriciis). Les clercs chargés de cet entretien furent appelés fabriciens et leur office prit le nom de fabrique. Lorsque la charge fut tenue par des laïcs, au Moyen Âge, ils prirent le nom de marguilliers (surtout à Paris), du latin médiéval matricularius, c'est-dire celui qui tient un registre ou un rôle (matricula). Car la première fonction connue était d'immatriculer les pauvres de la paroisse qui recevaient les aumônes de l'église.

D'après Wikipedia et E. Thoison

Par ailleurs, les relations entre les marguilliers et les chanoines sont loin d'être apaisées. Dès 1490, les chanoines viennent prendre toutes dispositions au sujet des arbres donnés par le roi Charles VIII, pour la reconstruction de l'église. Il est aussi longuement question d'argent et du partage des offrandes entre les marguilliers pour la reconstruction, avec le chapitre. Le suivi des travaux est assuré par le chapitre, maître d'ouvrage, mais la dépense est à la charge de l'église de Larchant, représentée par les marguilliers de la fabrique. Le partage des offrandes est le sujet d'accords entre la fabrique et le chapitre, avec contestations et procédures. Mais en 1456, un arrêt du parlement maintient les chanoines dans leur droit de détenir seuls les revenus et offrandes de l'église de Larchant et déboute définitivement les marguilliers de Larchant de leur instance contre le chapitre de Notre-Dame.

En 1540, les chanoines reprochent aux marguilliers d'avoir utilisé le denier de la fabrique pour les fortifications. Pour avoir des revenus, les marguilliers font appel aux quêtes. Mais les chanoines peuvent refuser : en mai 1437, après un premier refus des chanoines aux marguilliers de sortir de la châsse une relique pour quêter en province, jusqu'en Bretagne, l'accord est finalement donné. L'utilisation des fonds est surveillée : en 1528, les chanoines ordonnent une enquête au sujet de la vérification de quatre obligations de la somme de 1120 livres qui avait été prêtée aux habitants et marguilliers de Larchant par le chapitre, pour être employées aux réparations de l'église. Les reliques sont particulièrement surveillées. En août 1456, le suaire de saint Mathurin est placé dans un coffre fermé avec deux clés (une clef aux marguilliers, l'autre au procureur du chapitre). À cette occasion, l'huissier du Parlement, Nicolas du Ru vient à Larchant et distribue les clés.

Toutefois, les chanoines aident aussi la fabrique pour assurer les réparations de l'église. En janvier 1584, par suite de la requête des marguilliers, le chapitre prête une somme de 1200 livres (considérable pour l'époque) pour réparer les dégâts de l'ouragan. En 1579, le chapitre fait parvenir en trois fois aux marguilliers la somme de 2012 livres : achat des cloches, réparation du beffroi de la tour et de la voûte du chœur.

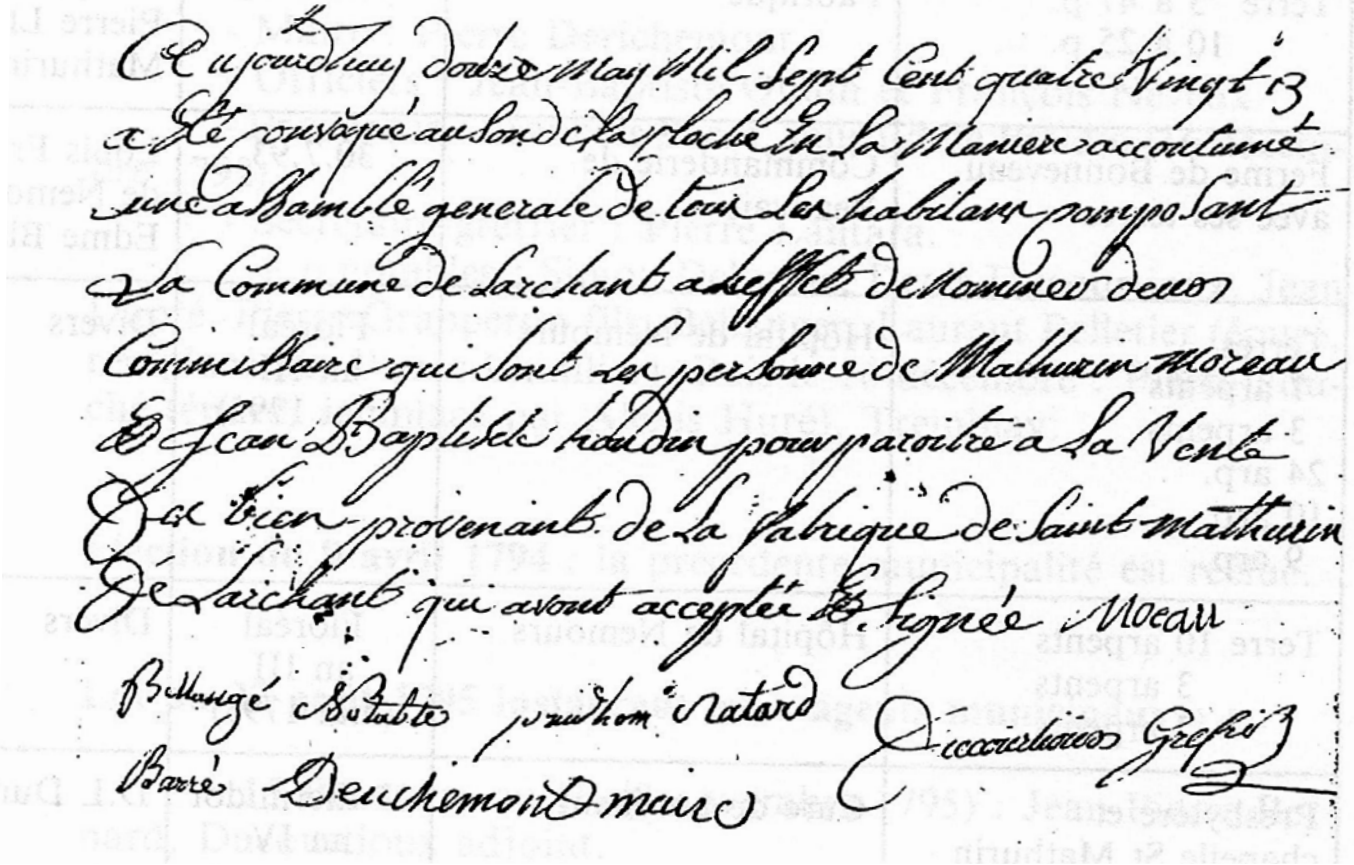

Aujourdhuy douze May Mil Sept Cent quatre Vingt 13
a Été convoqué au son de la cloche En la Maniere accoutumé
une assemblé generale de tous les habitans composant
la Commune de Larchant a effet de Nommer deux
Commissaire qui sont les personne de Mathurin Moreau
et Jean Baptiste Lenoir pour paroitre a la Vente
des bien provenant de la fabrique de Saint Mathurin
de Larchant qui avont accepté et signée Moeau
Billangé Notable prudhom Natard
Barré Deschemon Maire Greffier

Nomination de Commissaires pour la vente des biens de la fabrique (12 mai 1793, Archives de Larchant)

À la Révolution, en février 1790, la première élection de la municipalité s'effectue au banc d'œuvre de la fabrique : sont élus Marin Lecomte maire, le procureur de la commune Charles Grenier, greffier Pierre Lantara, et trois notables Jean Baptiste Oudin, Edme Baudin et JeanPrudhom. En 1792, un procès-verbal est fait pour l'examen des comptes de la fabrique Saint-Mathurin. Le 12 mai 1793, sont nommés deux commissaires pour la vente des biens de la fabrique Saint-Mathurin (Mathurin Moreau et J.B. Lenoir). Le 14 mai s'effectue la vente de terres appartenant à la fabrique : 5 arpents 47 perches à Joseph Etienne Bordier, pour 1800 livres ; 10 arpents 25 perches à Pierre Lhuillier et Mathurin Moreau pour 7 075 livres. Mais les révolutionnaires constatent certaines réticences lors de la remise de l'argenterie de la fabrique : des dissimulations ont eu lieu. Tout le monde s'excuse et affirme son zèle républicain. Mais, en novembre 1794, l'agent national près le district de Nemours adresse au Comité de salut public un arrêté du district en date du 21 novembre, dénonçant comme coupables de résistance à la loi les municipalités de Larchant, pour avoir refusé de déposer au chef-lieu les linges et ornements de leur fabrique.

Michel Lepage

Bibliographie

M. Lepage, 2022. Chronologie pour servir à l'histoire de Larchant.

E. Thoison, 1908. Essai sur l'administration temporelle des paroisses en Gâtinais avant 1792. Fontainebleau, Maurice Bourges, imprimeur, 80 pages.

La Pierre du Marais de Sceaux-du-Gâtinais

Le dernier congrès de la SMF, du 08 au 11 août 2013 à Montargis, organisé en partenariat avec la société d'Emulation de l'arrondissement de Montargis, a été l'occasion de faire l'acquisition des bulletins où figuraient les articles de France Thouvenot[1] et en particulier du bulletin 77, troisième série de décembre 1987. France Thouvenot nous y fait part de ses réflexions sur Beaumont-du-Gâtinais dans un remarquable article intitulé *« Un Montgaudier à Beaumont-du-Gâtinais et son contexte mythologique »*. Il y est évoqué, la légende de Gargantua associé à la Pierre du Marais de Sceaux-du-Gâtinais, mégalithe par ailleurs présenté en début de congrès par Guy Richard, archéologue à la retraite de la Drac, du Centre d'Orléans, et à qui l'on doit de nombreux chantiers de fouilles mégalithiques.

La pierre du marais est parfois qualifiée de menhir. Elle pourrait n'être qu'une simple dalle de sépulture. Pourtant, elle était autrefois, selon la tradition, dressée sur une petite butte, au milieu d'une zone tourbeuse. Elle est désormais couchée et appelée localement *« roche aux bonnes femmes, aux fées, ou aux sorcières de la Bottière »*[2].

Voici ce que France Thouvenot nous dit à propos de cette pierre à légende, dans son article de 1987 : *« La tradition locale prétend que Gargantua, chaussé des bottes de sept lieues et se rendant de Paris à Sens (sans doute faut-il entendre de Sens à Orléans) ayant un pied sur la tour de Château-Landon et l'autre sur le clocher de Beaune-la-Rolande, sentit un gravillon dans son pied gauche. S'étant déchaussé, il fit tomber cette pierre au Hameau de la Bottière : c'est la Pierre du Marais... »*

Cette légende rappelle clairement une autre légende de Gargantua rapportée par Pascal Duplessis dans le bulletin n° 185 de la SMF (1er trimestre 1997), dans son article *«Des traces de Lugnasad dans l'origine de Bouzille par Gargantua»*. Ce récit légendaire[3] montre le bon roi Gargantua venant au secours de ses sujets engagés dans un profond et violent litige, dont l'objet est l'identité de la ville qui peut se prévaloir d'être à égale distance d'Angers et de Nantes. Voici ce que dit cette légende :
«Mes amis, tout ce carnage (en parlant de la bataille qui se préparait) est inutile ; en trois minutes, je me charge de vous mettre d'accord et de faire ce qu'aucun géomètre n'a pu faire... Aussitôt, ouvrant son énorme compas, il posa le pied gauche sur Saint-Pierre de Nantes, le pied droit sur Saint-Maurice d'Angers, et, rabattant son haut-de-chausses, juste au milieu, avec une précision mathématique, il déposa... Bouzillé.»
D'après Pascal Duplessis, Bouzille se situe très exactement à mi-distance de deux sites représentatifs au niveau mythique : la cathédrale d'Angers et la Roche à Ballu, en aval de Nantes.
Inspiré par la légende angevine, nous avons vérifié, si en toute éventualité la Pierre du Marais, n'occuperait pas une position centrale entre Beaune-la-Rolande et Château-Landon.

"Le repas de Gargantua" de Gustave Doré, Gravure 1848

1- France, Thouvenot, 1987 : « Un Montgaudier à Beaumont-du-Gâtinais et son contexte mythologique », bulletin de la société d'Emulation de l'arrondissement de Montargis,77, 194-195 ou France, Thouvenot, 1990,BSMF,157, 69-72.

2- Roger, Dupré, 1997, « Sceaux-du-Gatinais, Un Passé de Prestige », Segeta, Groupe Histoire & Archéologie du Foyer Rural de Château-Landon, p 22.

3- A.-J. Verrier et R. Onillon, 1908 : "Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou", Gallica, http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5710234f.

Première constatation : Beaune-la-Rolande, la Pierre du Marais et Château-Landon sont effectivement alignés[4]. Pour la mesure des distances entre les sites, s'il est facile de localiser l'église de Beaune-la-Rolande et la Pierre du Marais, la localisation de la tour de Château-Landon est plus ambigüe... il y a en effet deux tours possibles. Le choix le plus simple porte sur la tour Thugal du Xe siècle parfaitement lisible dans le paysage. Nous lui avons préféré, pour une question d'antériorité l'abbaye Saint-Séverin, (qui dispose également d'une tour distante de quelques dizaines de mètres de la précédente), fondée au VIe siècle, et dont la stature imposante rappelle l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Selon Daniel Mordant[5], conservateur en chef du patrimoine historique et chef du Service départemental d'archéologie, *« Le site de Saint-Séverin, implanté sur un éperon rocheux facilement défendable, a été occupé depuis au moins le Ve millénaire avant notre ère : les néolithiques, premiers agriculteurs-éleveurs, y ont trouvé refuge, de même que, plus tard, leurs descendants de la fin de l'âge du Bronze. A cette fonction de retranchement s'est substitué, après plusieurs siècles, un statut religieux, lié à la fondation de l'abbaye au cours du haut Moyen Âge. Celle-ci connut une certaine prospérité du fait du pèlerinage dédié à son saint patron, guérisseur de Clovis. »*

Nous avons donc estimé la distance qui sépare l'église de Beaune-la-Rolande et l'abbaye Saint-Severin grâce aux outils du portail de l'Institut géographique national (Géoportail), soit 22,6[6] km. Celle qui sépare l'église Beaune-la-Rolande de la Pierre du Marais est de 11,3 km soit très près de la moitié. Dans le cas de Bouzille, selon Pascal Duplessis, la légende rapporterait la fondation d'un centre important qui pourrait avoir eu une vocation cultuelle[7]. Pascal Duplessis, après analyse de l'ensemble des matériaux disponibles, va même plus loin et conclut à un omphalos*. A sa suite, nous osons imaginer qu'il a pu en être de même pour Sceaux-du-Gâtinais. L'importance

Ruines de l'abbaye de la Cour-Dieu en 1863
abbaye cistercienne du XIIe siècle située à Ingrannes (Loiret)

du sanctuaire voisin d'*Aquis Segetae* apporte un peu de crédit à cette hypothèse. Sceaux-du-Gâtinais pourrait avoir été un omphalos, et la Pierre du Marais à l'image de la pierre de Fal, une possible pierre de souveraineté[8] . L'hypothèse, si elle paraît osée, mériterait malgré tout d'être étudiée précisément.

Passée la première surprise nous avons ensuite relevé l'orientation puis prolongé au-delà de ses bornes extrêmes cet axe virtuel Beaune-la-Rolande / Château-Landon, défini par la légende. S'agissant de l'orientation, cet axe est orienté à 66°43'[9] à partir du nord géographique. Le soleil se lève exactement selon cet axe le 30 avril prochain[10], la veille de la fête de Beltaine. Difficile de ne voir ici qu'une coïncidence, lorsque l'on soutient comme Henri Dontenville ou France Thouvenot que derrière le toponyme de Beaune-la-Rolande *« se profile le dieu gaulois solaire Belen ou Belenos, celui qui deviendra, à l'époque gallo-romaine, Belenus Apollo ».*

4- La Pierre du Marais est localisée précisément à 135 m au sud de la ligne imaginaire qui relie le clocher de l'église de Beaune-la-Rolande et l'abbaye de saint Severin. Soit une différence négligeable si l'on considère que plus de 22 km séparent les 2 sites.

5- http://www.ehpadsaintseverin.com

6- On peut observer au passage que la distance entre l'église de Beaune-la-Rolande et l'abbaye Saint-Sèverin correspond à 10 lieues romaines environ. La valeur de la lieue gallo-romaine est en effet de 2,223 km. La valeur de la grande lieue gauloise est également très proche, puisque selon J.Dassié elle est comprise entre 2,4 km et 2,5 km. En prenant pour repère la tour Saint-Thugal de Château-Landon, la distance jusqu'à l'église de Beaune-la-Rolande est très précisément de 22,3 km, on ne peut être plus près de la valeur de 10 lieues gallo-romaine. La Pierre du Marais ne se trouve plus dans ce cas exactement à mi-distance, mais à quelques dizaines de mètres seulement du centre géométrique. L'écart reste inférieur à 1 % et acceptable.

7- Noter qu'à 22 km à l'est et à l'ouest de Bouzille, soit à mi-distance des cathédrales de Nantes et Angers se trouvent respectivement le village de Saint-Germain-des-Prés et une ancienne église Saint-Barthélémy. Selon Pascal Duplessis « A quelque 22 km de part et d'autre, soit dix lieues gauloises, Bouzille se voit donc encadré par deux sites mythologiques d'importance, l'un riverain au nord de la Loire, le second au sud. Tous deux conservent dans leur toponymie le souvenir de mégalithes placés comme des jalons le long de l'axe reliant Nantes à Angers, tous deux sont placés sous le patronage de saints calendairement proches du 1er août. »

8- Ou tout simplement une borne de limite.

9- http://www.geoportail.gouv.fr

10- L'azimuth de lever du soleil a été relevé sur le site de l'institut de mécanique céleste http://www.imcce.fr.

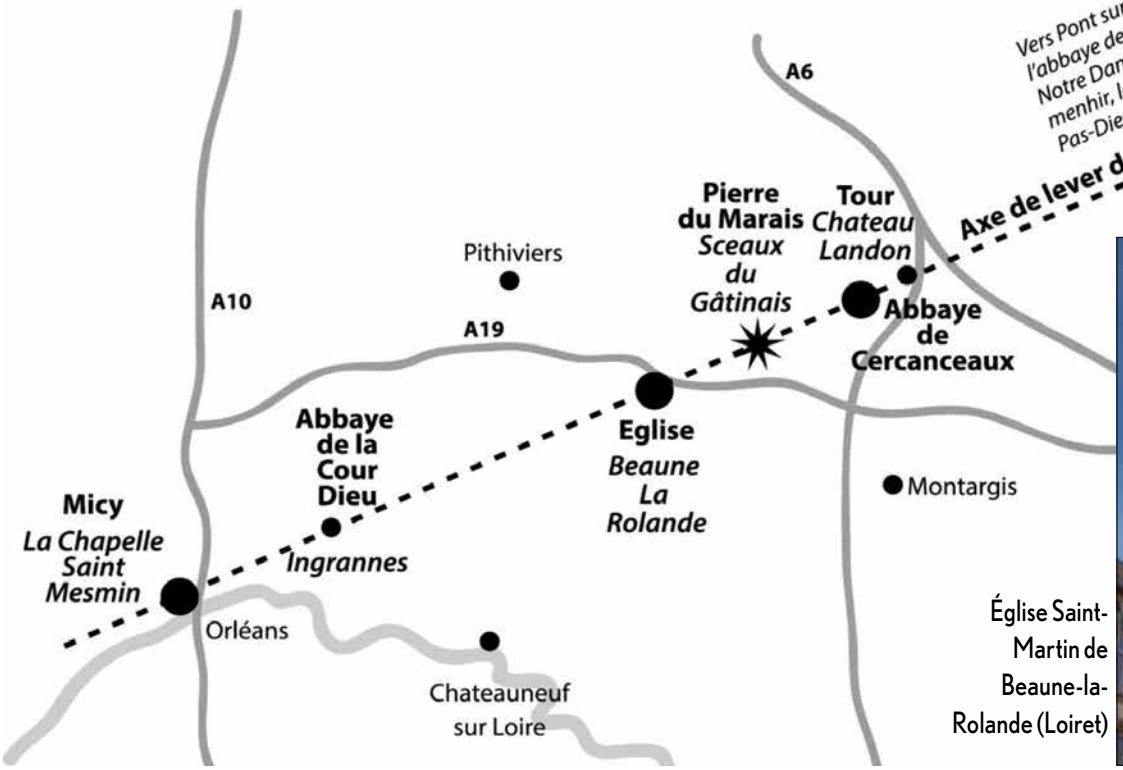

Église Saint-Martin de Beaune-la-Rolande (Loiret)

Si nous explorons maintenant cet axe imaginaire, au nord-est, au-delà de l'ancienne abbaye de saint Séverin, celui-ci traverse l'abbaye de Cercanceaux, puis s'éloigne en direction de l'Yonne, atteint Pont-sur-Yonne après le passage à gué du Lunain, puis de l'Orvanne, passe (après avoir traversé l'Yonne) tout près de l'abbaye de la cour Notre Dame et de son célèbre menhir, avant d'atteindre à quelques kilomètres le menhir du Pas-Dieu à la limite du territoire Sénon, au hameau de Sognes.

A l'opposé, en cheminant vers le sud-ouest, au-delà de Beaune-la-Rolande, cette ligne imaginaire passe par l'abbaye de la Cour-Dieu sur la commune d'Ingrannes. Le nom d'Ingrannes provient du toponyme gaulois egoranda (ou equoranda) dont l'évolution la plus fréquente en France est Ingrandes. Selon Xavier Delamarre[13], *Equoranda* devait fondamentalement signifier *« limite territoriale »* et correspondait souvent à la frontière. À l'époque gauloise, *« Ingrannes se trouvait en effet à la frontière entre les Carnutes et les Senons, qui devint limite entre les cités gallo-romaines d'Orléans et de Sens, puis, jusqu'en 1789, entre les diocèses d'Orléans et de Sens »*[14].

Plus à l'ouest la diagonale nous conduit à Orléans à proximité de l'abbaye de Micy, qui a été proposée[15] par Bernard Robreau comme un possible centre des gaules. La diagonale passe sur la rive droite de la Loire, face au confluent du Loiret et de la Loire, à proximité de la chapelle Saint-Mesmin. Il s'agit là, nous dit Bernard Robreau, d'un des lieux fondamentaux de l'hagiographie de Micy[16] : *« Auprès de la Loire se trouvait et se trouve encore une montagne pas très haute (elle surplombe la chapelle Saint-Mesmin), ayant à ses pieds (sous-elle) un rocheux et un serpent sauvage habitant à l'intérieur de celui-ci »*. Le premier Abbé de Micy, saint Mesmin,débarrassa la contrée de ce monstre... Puis pressentant que sa fin était proche *« il ordonna qu'une sépulture soit préparée pour lui sur cette montagne »*.

A ce stade, il est impossible de ne pas faire une autre référence à Gargantua et en particulier à son trajet Orléans-Château-Landon figurant dans La chronique[17].

> ***Comment Gargantua fut à Chasteau Landon, là où il trouva Gallimassue avec son armée de Bedoins, lesquelz il desconfit, et mist à mort leur capitaine Gallimassue.***

11- Pierre Glaizal, 2007 : « Les menhirs de l'Yonne ». Editions des Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne

12- Ibid

13- Xavier, Delamarre, 2003 : « Dictionnaire de la langue gauloise », éditions errance, deuxième édition revue et augmentée, 163-164.

14- Source wikipedia : fr.wikipedia.org/wiki/Ingrannes

** omphalos : mot grec signifiant ombilic et désignant la pierre sacrée de Delphes, entourée de bandelettes, qui était censée marquer le nombril du monde*

15- Bernard, Robreau, 1997 : « Les Carnutes et le centre de la Gaule », Sté Archéologique d'Eure-et-Loir, p. 75

16- Ibid p. 44-45. Notez également que l'axe Meillant-Micy-Chartres-Evreux, dont Bernard Robreau souligne l'importance est sécant en ce point avec notre axe Château-Landon / Beaune-la-Rolande. Chartres, précise-t-il, est équidistant d'Evreux et de Micy, Micy est équidistant de Meillant et d'Evreux. Toutes ces distances sont par ailleurs des multiples de la lieue gallo-romaine. Meillant-Evreux correspond par exemple à une distance de 269 km soit à 120 lieues avec une précision inférieure à 1% près.

17- Paul, Lacroix, 1868 : « La chronique de Gargantua : premier texte du roman de Rabelais ». Paris, D. Jouaust, 114-117.

Ce temps pendant que Gargantua estait encores à Orleans en la Beausse, nouvelles luy vindrent que Gallimassue avec son armée de Bedoins avaient assiegé la vlle de Chasteau Landon, où nul n'y passe quil n'ayt son lardon, qui est près de Montargis lequel incontinent qu'il le sceut, il print son chemin tout droict audit Montargis ; et quant ceulx de Montargis sceurent sa venue. tous allerent au devant de luy en luy presentant et offrant ayde et secours, car ilz sçavoient bien que c'estoyt luy qui avoyt mis le feu en leur ville. Mais Gargantua les remercia et leur dict qu'il ne voulloit que personne se meslast de la bataille que luy tout seul ; puis tout soubdain se delibera ***de partir pour aller droict à Chateau Landon*** *pour parfaire sa bataille.*

On découvre dans ce texte que Gargantua partant d'Orléans se dirigeant vers Montargis, puis « *droict* » sur Château-Landon[18]. L'axe Orléans / Château-Landon ferme le triangle et passe comme nous l'avons vu par Beaune-la-Rolande. La chronique de Gargantua redouble en quelque sorte cette direction déjà mentionnée par la légende attachée à la Pierre du Marais. Il figure donc, dans deux légendes, de sources différentes, l'une appartenant au légendaire et l'autre au genre littéraire. Il coïncide par ailleurs, comme nous l'avons vu, avec l'axe du lever du soleil le jour de la fête de Beltaine. Lequel axe passe par Beaune-La-Rolande, toponyme derrière lequel se profile Bélénos.

La tour Saint-Thugal à Château-Landon

Au total nous avons sur cet axe, pas moins de 5 abbayes, 3 mégalithes auxquels s'ajoutent deux références gargantuesques à caractère géographique et un toponyme de frontière. Une accumulation qui n'est pas sans rappeler les fameuses ley lines d'Outre- manche qui sont encore l'objet de controverse... Les ley lines sont en effet des alignements supposés de sites d'un d'intérêt historique ou préhistorique, tels que d'anciens monuments et mégalithes. Le découvreur de ces phénomènes d'alignements de sites est Alfred Watkins[19]. Celui-ci propose d'expliquer ces alignements comme d'anciennes routes commerciales. Ses détracteurs ont avancé que sur des distances importantes, eu égard à la densité de sites d'intérêt historique ou préhistorique en Angleterre, la probabilité qu'une ligne imaginaire rencontre plusieurs d'entre eux est loin d'être négligeable. Les ley lines pourraient, selon certains, simplement résulter du hasard.

Dans le cas qui nous intéresse la Pierre du marais s'inscrit au milieu du segment Beaune-la-Rolande-Château-Landon. Que le hasard y soit ou non pour quelque chose, l'information paraissait certainement si importante qu'elle nous est parvenue, transmise presque à peine dégradée par la légende de Gargantua.

Au-delà des bornes extrêmes de Beaune-la-Rolande et Château-Landon, les mégalithes et les abbayes seraient elles alignées par pur hasard ? Ou au contraire faut-il envisager que Gargantua nous transmette des fragments d'une géométrie, voire d'une géodésie que nous ne comprenons plus ? La légende de Sceaux incorpore une borne appartenant peut-être à un réseau de chemins oubliés ou encore comme l'a proposé Pascal Duplessis pour un autre menhir sur la commune de Nidevelles[20], une sorte « *d'omphalos à partir duquel, par l'observation des levers et couchers du soleil au cours des saisons, il a été possible d'organiser un espace sacré* ». La question mérite d'être sérieusement étudiée à Sceaux-du-Gâtinais, mais aussi appliquée et étendue à tous les axes solaires ayant pour origine la Chapelle Saint-Mesmin, au point de départ supposé de l'axe Beaune-la-Rolande – Château-Landon[21].

Claude Maumené

18- Les trois localités, La Chapelle Saint-Mesmin, Montargis, et Château-Landon forme un triangle rectangle à peu de chose près.

19- http://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Watkins

20- Pascal, Duplessis : 1998 « Gargantua et le Menhir de Nidevelle à Saint-Georges-des-sept-voies ».

21- Cette exploration s'annonce extrêmement riche et mérite à elle seule une étude spécifique, qui dépasse largement les observations singulières faites à propos de la Pierre du Marais. Elle nous conduira notamment à la rencontre de saint Gondon (Gundulfus), dont la légende raconte qu'il fut consacré évêque en 555 et envoyé à Milan, ou bien encore qu'il fut nommé évêque de Médiolanensis (Meillant ou Châteaumeillant), toponyme s'il en est associé à un centre.

Une représentation d'un sexe de femme dans un abri préhistorique et un tableau : « *L'origine du monde* » de Courbet

Dans les deux cas, le sexe de la femme constitue le sujet de la représentation. Peut-on voir dans le tableau du XIXe siècle un écho de l'œuvre ancienne ?

Le tableau de Courbet, une huile sur toile de 46 sur 55 cm, peint en 1866, a longtemps été conservé chez des particuliers, mais il est suffisamment connu pour déchaîner l'opprobre et la colère dans la société pudibonde du XIXe siècle et encore aujourd'hui, puisque certains hébergeurs du net l'ont censuré. Il représente un corps de femme tronqué : ni visage, ni bras, jambes à peine ébauchées, mais sexe féminin bien détaillé.

La représentation préhistorique, probablement paléolithique, découverte dans un des 2 000 abris gravés de la forêt de Fontainebleau suscite, elle aussi, de multiples interrogations. L'abri comporte trois entailles évoquant le sexe d'une femme. Les reliefs naturels et les couleurs sur la roche accentuent cette illusion. Deux animaux sont gravés de chaque côté, leur facture rappelle les animaux retrouvés à Lascaux et permettraient de les dater de -20 000 ans, mais la datation reste difficile à établir.

Le bloc de 10 m sur lequel s'inscrit ce triangle pubien comporte de nombreux sillons de morphologie irrégulière, provoqués par les forces de tension qui parcourt la roche. Mais, à l'évidence, les trois sillons, eux, ont été surcreusés. Lors de fortes pluies, l'eau s'écoule par le sillon central vertical. Des vasques naturelles mais également surcreusées dominent ces entailles, par ailleurs, il est visible que toutes les aspérités qui auraient pu dévier le cours de l'eau ou l'arrêter ont été supprimées. Nous sommes donc bien en présence d'une « *installation préhistorique* »

Gustave Courbet.
L'Origine du monde
Huile sur toile, 1866

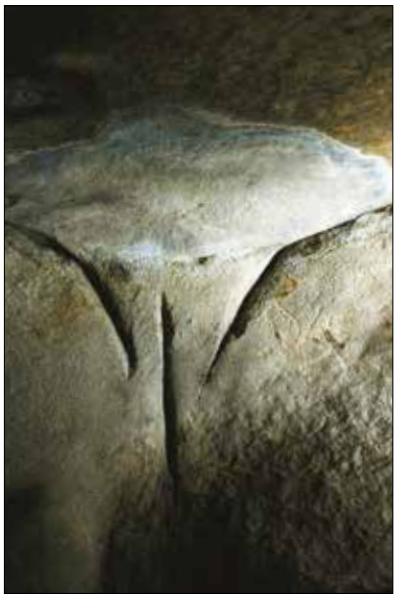

Abri de la Ségognolle.
Alain Bénard, dans « *Symboles et Mystères* », 2014

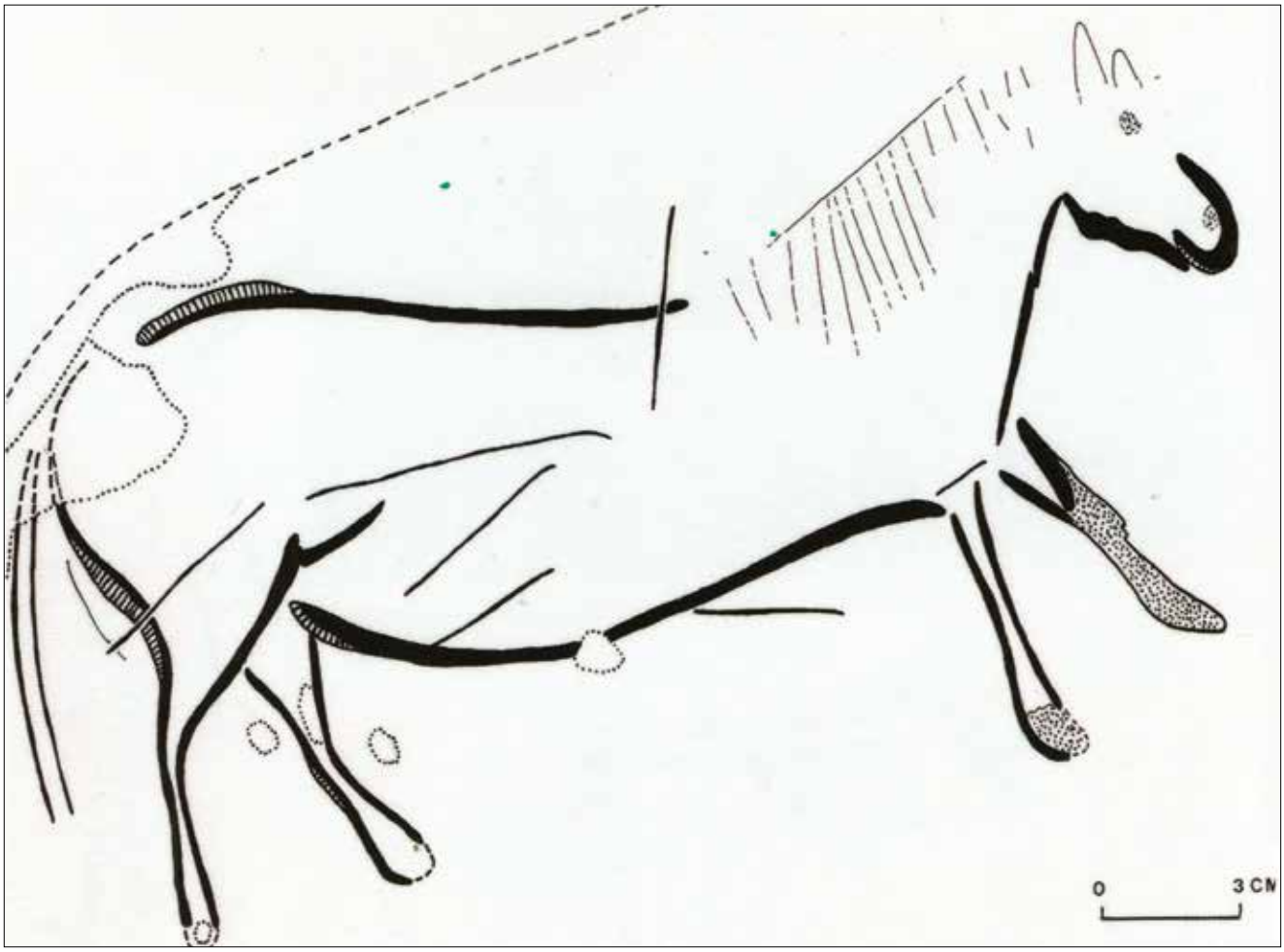

Cheval représenté à droite, Alain Bénard, dans « *Symboles et Mystères* », 2014. Du côté gauche, le cheval est resté inachevé.

La représentation de la femme en tant que génitrice est très courante durant la Préhistoire ; les statuettes féminines dont la tête et les membres sont souvent absents ou à peine esquissés montrent bien l'importance accordée à la femme en tant que reproductrice.

Pour ce qui est de la présence des animaux, cette association sexe féminin-animaux a été trouvée en de nombreux endroits : dans la grotte Chauvet, un félin et un bison encadrent le sexe et constituent des amorces de jambes, au Roc aux sorciers, fente et bouquetins. L'association aménagement hydraulique-animaux existe à Pêche-Merle. L'abri étudié est le seul, dans l'état actuel des recherches, à associer eau, sexe et animaux.

Ces représentations trouvées dans des grottes, lieux fermés, souvent enfouis sous terre peuvent s'expliquer par un mythe très ancien, partagé par de nombreuses cultures, à savoir, le rappel des origines de la vie ; les êtres vivants viennent des profondeurs de la terre et sortent par les grottes.

Faut-il voir dans l'œuvre de Courbet un lien avec cette représentation ? Peut-être. On sait la volonté du peintre de rompre avec le nu académique et de montrer la réalité du corps féminin. Mais l'étude de l'ensemble de son œuvre montre qu'il est très attaché à la représentation de la nature, des sources en particulier, des animaux et aussi des femmes dans leur rapport avec l'eau. Le titre même de l'œuvre indique clairement son souhait de voir dans le sexe de la femme une source mystérieuse, symbole de vie.

Peut-on en conclure qu'il existe entre ces deux représentations des liens évidents, une permanence dans la représentation de la femme comme source de vie ?

Martine Dal'Secco

(Bref compte-rendu de la conférence donnée par Monsieur Boris Valentin, dans le cadre des journées de l'histoire de l'art à Fontainebleau en juin 2022)

ASSOCIATION CULTURELLE DE LARCHANT

Association loi de 1901

Un double spectre de Brocken de la tour projeté sur le ciel, rue de Paris.
La tour est invisible sur la photo. Elle se trouve à plus de 50 m sur la gauche.

Conseil d'administration

Bureau collégial

Jacqueline Bancarel
Nicole Cornec-Maumené
Martine Dal'secco
Michelle Gérard
Michel Lepage

Administrateurs

Danièle Grillet
Sylvain Hervé
Claude Maumené
Nadine Roussel
Monique Sicard

COTISATIONS 2022

Individuelle	15,00 €
Famille	25,00 €
Soutien	30,00 €
Bienfaiteur	50,00 €

Activités

- Concerts
- Visites guidées
- Expositions
- Sorties
- Conférences
- Circuits de découverte
- Festival du patrimoine de Seine-et-Marne : "Emmenez-moi..." (juillet)
- Journées européennes du patrimoine (septembre)
- Restauration et mise en valeur du patrimoine
- Bulletin annuel

Chers Adhérents

Au moment où la mairie de Larchant engage, cet automne, la restauration du petit clocher de l'église Saint-Mathurin, avec l'appui de l'Association culturelle, votre aide nous est – plus que jamais – nécessaire.

Vos cotisations sont indispensables pour assurer notre rôle de connaissance et d'animation du Patrimoine, afin de vous informer et vous distraire et aussi de faire reconnaître le caractère exceptionnel de notre village.

Les dons des sponsors alimentent un compte bancaire exclusivement consacré à la restauration de l'église, selon les demandes qui nous sont transmises par la municipalité.

Par ailleurs, nous vous demandons de nous rejoindre, pour renforcer notre équipe.

Nous vous remercions de votre soutien.

L'équipe de l'Association culturelle de Larchant

Adresse

Siège social : Mairie de Larchant
2 place Pasteur 77760 Larchant

contact@larchant.com
www.larchant.com

Responsable de la publication : Michel Lepage
Photos : Dominique Chabaud, Martine Dal'secco, Michelle Gérard, Michel Lepage, Milène Girardot, Nicole Cornec-Maumené...
Mise en page : Nicole Cornec
Impression : Paroi-Services - Recloses (77)

Association Culturelle de Larchant.
Dépôt légal 3e trimestre 2022 - N° ISSN 0769-1289.
Directeur de publication : Michel Lepage

Chaque article du bulletin est publié sous la responsabilité de son auteur. La reproduction totale ou partielle des articles et des illustrations du Bulletin de l'Association Culturelle est autorisée dans le cadre de la législation en vigueur, à condition d'en indiquer la source et d'en informer la direction de la revue.

Concert
Musique à portée